

Compte rendu du Conseil Municipal

Du mardi 14 octobre 2014

Absents excusés : Cédric LEDAUPHIN et Jacky FLEURY

12/14 présents (jusqu'au départ de Bertrand LEPEC à 21h45)
11/14 à partir de 21h45

PERSONNEL (assurances CNP)

Nous devons délibérer pour l'assurance de nos personnels en cas de maladie ou d'arrêt de travail. Il existe une convention avec le centre de gestion de La Mayenne pour laquelle nous bénéficions de tarifs préférentiels. C'est un pourcentage sur les salaires qui est cotisé pour cette assurance.

Il est fait lecture des différentes options ; les options diffèrent essentiellement sur le pourcentage et les jours de franchise.

Nous proposons l'option n°3 :

- Franchise de 15 jours fermes en arrêt maladie ordinaire avec annulation de la franchise pour tout arrêt supérieur à 60 jours
- Pas de franchise en cas d'accident de travail
- Taux proposé : 5.20 %

Nous délibérons :

Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00

PERSONNEL (primes de fin d'année)

Nous devons délibérer pour les primes de fin d'année de nos personnels. Il est précisé que seul le maire signe l'arrêté des primes et qu'en conséquence, il est le seul à valider ou non lesdites primes. Cependant, au sein de notre collectivité, nous préférons décider « collégialement » sur ce point. Il est fait état d'une somme globale et non nominative. Cette somme est liée au vote du Comité Technique (CT) du CDG53. La somme est de 937.60 € net pour un agent à temps complet. Bien entendu, cette somme est proratisée au nombre d'heures effectuées par agent. Aussi, il est expliqué, lorsqu'une prime est accordée elle ne peut être supprimée, mais, soit augmentée ou diminuée.

La somme totale est de 9088.87 € brut pour l'année 2014.

Nous discutons sur le bien-fondé de cette prime et nous nous renseignerons sur divers points d'amélioration et d'équité. A suivre...

Nous délibérons :

Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00

CANTINE

Nous devons délibérer pour le prix des bavoirs de la cantine mis à disposition des enfants de maternelles. Un enfant arrivant dans notre école se voit doté d'un bavoir. Nous avons pris cette option en raison de bavoirs non rendu par les familles les lundis, voire non lavés. Pour une uniformité et une hygiène irréprochable, nous dotons les enfants d'un bavoir identique et lavé quotidiennement.

Le prix du bavoir est proposé à 3.90 €

Nous délibérons :

Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00

Bertrand LEPEC part ; il est 21h45 ; nous sommes dorénavant 11 votants

ASSAINISSEMENT 2014

Nous devons délibérer pour facturer la redevance assainissement, le prix du M³ et la redevance pour la modernisation des réseaux.

Nous proposons 37.50 € pour l'abonnement, 1.50 € par M³ et 0.19 € par M³ pour la dernière taxe.

Nous délibérons :

Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

CCPM (CLECT)

Nous devons délibérer pour valider le rapport de la CLECT de façon légale (Commission Locale d'Evaluation des charges Transférées).

Il avait été envoyé le rapport aux conseillers pour lecture ainsi qu'un courrier du Maire de SAINT GEORGES BUTTAVENT nous demandant de ne pas voter cette CLECT.

Néanmoins, nous serons vigilants sur la répartition de la DSC (Dotation de Compensation Communautaire)

Nous délibérons :

Pour : 09
Contre : 00
Abstention : 02

TRAVAUX

Il est fait un point sur les travaux en cours. Les travaux d'électricité seront faits lors des congés des vacances de La Toussaint.

Les travaux de menuiserie seront effectués certainement au début de l'hiver en raison du délai de commande pour les portes. Durant les congés de Noël ?

QUESTIONS DIVERSES

Baguette.com

Le dossier avance. Il reste à démarcher d'autres boulangers et négocier le lieu et ce qui reviendrait à la commune. A suivre...

Illuminations

Il restera à voir pour une date commune sur un éventuel déplacement du pot d'hiver du CASL. Cela sera proposé lors de notre rencontre du 3 novembre prochain. Concernant les illuminations proprement dites, les devis sont en cours. A suivre...

Sono

Le lundi, lors de la « Gym », il est constaté un souci avec le micro.
Un mail a été envoyé à Cédric pour voir cela avec Rémy.

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie est maintenue le 11 novembre à 11h00. Un courrier sera envoyé aux anciens combattants et une invitation faite pour les enfants de CM1 et CM2. Les conseillers sont tous invités.

Fibrage optique

Nous annonçons la mise en service du fibrage optique le 7 novembre 2014.
Un mail a été envoyé avec les documents explicatifs.

Prochain Conseil le Mardi 25 novembre 2014 à 20h15